
**Réunion de la commission
« Environnement et développement durable » du 24 novembre 2017**

SYNTHÈSE

La commission « Environnement et développement durable » du 24 novembre 2017 s'est tenue sous la présidence de Xavier Timbeau.

La commission a débuté par **un point d'information** sur les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU concernant d'une part **la mise en place du groupe de travail du Cnis sur la déclinaison française des indicateurs de suivi des ODD (GT iODD)** et d'autre part **le rapportage des ODD de juin 2018**.

Le GT iODD a été mandaté par le bureau du Cnis. Il est présidé par Jean-René Brunetière. Sylvie Eghbal-Téhérani de l'Insee et Frédéric Vey du Service de la donnée et des études statistiques (Sdes) en sont les deux rapporteurs. Le GT iODD a pour mission de préparer une liste d'indicateurs permettant de mesurer la contribution de la France aux ODD. Dans un premier temps, un groupe restreint principalement aux administrations productrices de données et aux administrations responsables des politiques a élaboré les outils et méthodes de travail qui ont été ensuite proposés au groupe plénier composé aussi de représentants de la société civile. Le groupe plénier a été scindé en trois sous-groupes qui se répartissent les objectifs de dimension environnementale, sociale ou économique. Ces sous-groupes se réuniront deux fois au premier trimestre 2018 avant la réunion du groupe plénier prévue en mai pour adopter une liste d'une centaine d'indicateurs qui comprendront des indicateurs « ONU », des indicateurs alternatifs et des indicateurs complémentaires spécifiques à la France. Cette liste sera complétée de métadonnées.

La France présente tous les ans en juillet au forum de haut niveau de l'ONU (FPHN) un rapport sur l'avancement de la mise en œuvre nationale des ODD. En 2018, les ODD ciblés par le rapportage concernent la transformation vers des sociétés durables et résiliente. Il s'agit des ODD 6 (eau propre et assainissement), 7 (énergie propre et d'un coût abordable), 11 (villes et communautés durables), 12 (consommation et production responsables) et 15 (vie terrestre) auxquels s'ajoute l'ODD 17 (partenariat pour la réalisation des objectifs) qui fait l'objet d'un rapportage tous les ans. Pour la France, l'objectif du prochain FPHN est de présenter le jeu d'indicateurs sélectionnés par le GT iODD et d'évaluer la mise en œuvre des six ODD retenus pour 2018 en renseignant les indicateurs associés. Hors ODD 17, 75 % des indicateurs du rapportage de 2018 sont disponibles pour la France.

La commission s'est poursuivie par **la présentation des axes les plus importants et des principales nouveautés du programme de travail de la statistique publique pour 2018**.

Tous les services statistiques seront très sollicités en 2018 pour la production des indicateurs de développement durable, que ce soit les dix indicateurs de richesse de la loi Sas, les 72 indicateurs de la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) qu'il faudra décliner au niveau local ou les 232 indicateurs onusiens de l'Agenda 2030 qui devront être rapportés au niveau onusien et complétés pour leur déclinaison française. Les services statistiques seront également consultés sur les indicateurs imprécis classés dans la catégorie 3.

Pour répondre à certains ODD, les services devront adapter leurs productions et développer des champs nouveaux. Ainsi l'ODD 16 (paix, justice et institution efficace) nécessitera la mobilisation de sources administratives (homicides détention) mais aussi l'enrichissement de l'enquête de victimation. Concernant l'ODD 3 (santé et bien-être), un module secondaire bien être sera ajouté en 2018 dans l'enquête statistique sur les ressources et conditions de vie (SRCV).

À partir de la cohorte Constance (connaissances longitudinales sur les déterminants personnels, sociaux et environnementaux en matière de santé), deux études sont en cours sur l'impact sur la santé de l'exposition à la pollution atmosphérique.

Suite à l'enregistrement dans Sirene de l'appartenance au champ de l'Économie sociale et solidaire (ESS) depuis 2016, des travaux statistiques seront entrepris mobilisant cette variable.

En plus des enquêtes régulières sur l'agriculture, deux enquêtes apériodiques porteront en 2018 sur le traitement phytosanitaire en maraîchage et la pratique culturale en grandes cultures.

Depuis l'été 2016, le Sdes dispose de la totalité des consommations d'énergie à un niveau local extrêmement fin. À compter de 2018, ces mêmes informations seront disponibles au niveau du bâtiment, y compris dans le secteur résidentiel.

Le compte de l'énergie a été publié pour la première fois cette année et à partir de l'an prochain, un bilan physique provisoire sera diffusé en mars sur l'année n-1 et un bilan définitif accompagné d'un bilan monétaire en fin d'année.

Le Sdes aura accès à toutes les plates-formes des taxis et VTC (Voiture de transport avec chauffeur) permettant d'enrichir les informations sur la mobilité des ménages en métropole.

L'enquête Mobilité sera renouvelée en 2018. Elle sera articulée avec les enquêtes mobilités réalisées au niveau local par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) pour obtenir des indicateurs nationaux cohérents.

Les appariements entre les immatriculations de véhicules et les contrôles techniques sont en cours et devraient aboutir en fin d'année ou au début de l'année prochaine.

Le rapport sur l'état de l'environnement, initialement programmé pour 2018 ne devrait paraître que début 2019 compte tenu des problèmes de charge de travail et de cohérence entre les différents outils. Mais le travail est d'ores et déjà engagé.

La commission a ensuite traité le thème central de cette séance, à savoir **la biodiversité** qui a fait l'objet de deux présentations : **le choix et suivi des indicateurs de la biodiversité pour la France ; un panorama du suivi des indicateurs de la biodiversité dans d'autres pays.**

Pour la France, c'est l'Observatoire national de la biodiversité (ONB) qui est responsable du suivi des effets de la deuxième stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) sur la période 2011-2020. L'ONB a pour mission la traduction en questions des orientations et des objectifs de la SNB, l'élaboration d'indicateurs de suivi, la production et la mise à disposition des indicateurs. Depuis le 1^{er} septembre 2017, il dépend de l'Agence française pour la biodiversité (AFB). Il s'appuie sur un comité national, des groupes de travail et des réunions thématiques en partenariat avec des acteurs nombreux et variés. Le groupe travail Indicateurs, co-animé par le Sdes, a élaboré 92 indicateurs organisés en quatre jeux d'indicateurs directement dédiés à la SNB (62 indicateurs) et un ensemble de huit jeux d'indicateurs thématiques (29 indicateurs). Près de la moitié de ces indicateurs sont territorialisés. L'ONB contribue fortement à la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable.

Au titre des ODD de l'ONU, tous les pays doivent produire des indicateurs pour répondre aux ODD 14 (vie aquatique) et 15 (vie terrestre). Au niveau européen, la démarche *Streamlining European Biodiversity Indicators* (Sebi) a été mise en place en 2005 pour le suivi des objectifs européens relatifs à la biodiversité. Elle a conduit à la construction de 26 indicateurs permettant de contribuer à l'évaluation des politiques sur la biodiversité et les écosystèmes, d'éclairer sur les relations cause-effets des impacts sur l'environnement en s'appuyant sur des données robustes collectées régulièrement. Ces indicateurs doivent couvrir les 39 pays membres de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE). Les données sources de ces indicateurs sont collectées par l'AEE, Eurostat ou d'autres organisations européennes suivant les thèmes. La démarche Sebi illustre la difficulté d'harmoniser et de collecter régulièrement les données d'où l'importance de croiser les initiatives existantes. Par ailleurs, l'élargissement à des thèmes émergents est nécessaire.

D'autres pays (Royaume-Uni, Suisse, Finlande, Belgique) produisent aussi des indicateurs nationaux de biodiversité mais en moins grande quantité et couvrant des champs plus restreints que la France.

La réunion s'est clôturée par le vote d'un avis pour faire suite aux deux dernières présentations.